

La démocratie en temps de crise

Alex Demirović

Économiste, Fondation Rosa Luxemburg

La société capitaliste subit l'une des crises les plus dures qu'elle ait jamais connue. En effet, la crise économique et financière touche en premier lieu les points névralgiques du capitalisme. Ainsi, les caractéristiques de la grande crise actuelle ne sont pas seulement celles d'une crise économique, mais aussi le produit d'autres dynamiques sources d'instabilité, tels que l'approvisionnement en matières premières, le changement climatique, l'environnement, la formation, le rapport entre les genres, ou encore les ressources alimentaires. Nous pouvons ainsi parler d'une crise multiple, qui a en outre une dimension mondiale. L'une de ses caractéristiques est d'être également une crise politique : c'est-à-dire une crise du compromis de classe, de la démocratie et de l'État (voir Poulantzas 1976 ; Demirović 2011).

Démocratie et capitalisme

Selon une vision bourgeoise largement répandue, le marché et la démocratie ne sont pas seulement liés par l'histoire, mais aussi de façon logique. Dans une telle situation, crise du processus du marché et crise de la démocratie doivent donc aller de pair. Dès lors, se pose la question de la relation de cause à effet. Du point de vue libéral, le marché a été profondément perturbé par les interventions politiques en matière de législation relative à l'autorégulation économique par l'offre et la demande, tendance qui aurait été renforcée par les compétences des institutions démocratiques. Afin de répondre aux attentes

de l'électorat ou de servir leurs propres intérêts, les femmes et hommes politiques sont allés au-delà de la logique des institutions politiques, qui devaient servir en premier lieu à assurer les conditions-cadres pour un développement non conflictuel des processus économiques.

D'un point de vue plutôt social-démocrate de gauche, de telles interventions sont considérées, au contraire, à la fois comme nécessaires et souhaitables. Elles sont *nécessaires* car la reproduction économique mène à la crise de façon intrinsèque et donc il est nécessaire d'apporter des corrections par le contrôle de l'État. À cet effet, il existe une panoplie d'instruments politiques qui agissent d'un côté sur les recettes publiques par le biais des impôts, des emprunts, et des entreprises publiques, et d'un autre côté qui jouent sur la réglementation et les dépenses consacrées au marché du travail, à l'éducation et à la formation, aux infrastructures et à la recherche, au commerce extérieur et à la monnaie. Il est *souhaitable* de préserver de telles interventions, car elles correspondent aux intérêts des électeurs, c'est-à-dire qu'elles permettent d'assurer à l'État une large base démocratique. Il existerait donc des logiques d'action différentes pour le marché et la démocratie : dans le cas du marché, il s'agit d'une logique liée à l'argent, à sa stabilité en valeur, et à la demande potentielle liée à cette stabilité. Le clivage riche/pauvre appartient à cette logique. Les riches peuvent exercer leur influence sur les médias et les politiques, en envoyant des représentants au sein des *lobbys* qui travaillent auprès des parlements ou encore au sein même des ministères, en achetant les hommes politiques ou encore en devenant eux-mêmes acteurs dans le champ politique. Ils peuvent ainsi utiliser l'État comme s'il s'agissait d'une entreprise privée. La logique induite par la démocratie ne sous-tend pas seulement l'égalité juridique devant la loi : existe aussi celle de l'égalité des voix exprimées. Il peut se constituer des majorités parlementaires qui s'affranchissent des intérêts de la minorité nantie. Ceci porterait d'autant plus ses fruits que l'État se comporte en tant qu'État-providence intervenant dans les cycles économiques au lieu d'être un simple État régulateur garantissant de l'extérieur le cadre juridique. De cette manière, il est possible d'impliquer de plus vastes pans de la population dans l'action publique, et ainsi de construire un consensus plus large car porté par une grande coalition réunissant les classes antagonistes (voir à ce sujet Streeck, 2011).

Sur ce dernier point, je veux, en lien avec la théorie et la critique de l'État faites par Marx, défendre l'argument selon lequel l'État et la démocratie représentative sont absolument autonomes et que, de ce fait, l'action politique suit en réalité une tout autre logique en ce qui concerne le domaine étatique. Pour autant, cette logique ne rentre pas sur le fond en contradiction avec le capitalisme. Bien au contraire. Cette affirmation repose sur le fait que le mode de production est déterminé par la séparation entre les rapports de production et la domination étatique. La domination prend en effet la forme

de l'État. Ce dernier point renverse les rapports féodaux : les propriétaires nobles devaient s'y soumettre et se voyaient attribuer en contrepartie par le seigneur les droits de propriété et de disposition des terres, des paysans et des serfs. La domination était alors personnelle et directement politique. Dans le système capitaliste, l'appropriation des richesses sociales se fait dans le cadre de rapports juridiques privés entre les acteurs du marché formellement égaux entre eux et libres. En temps « normal », les propriétaires – qui protègent leurs intérêts – délèguent à l'État ces missions d'ordre général, celui-ci protégeant en contrepartie leurs intérêts, sans qu'il acquière pour autant par ce biais des pouvoirs propres ou devienne un super-propriétaire. Le pouvoir politique doit alors assurer la cohésion des propriétaires capitalistes qui se font concurrence – qui sont par ailleurs peu nombreux et non armés - face aux classes sociales qu'ils exploitent. En outre, l'État doit aussi garantir à ces mêmes propriétaires capitalistes une protection à l'égard de l'extérieur. Trois tâches principales incombent à l'État : a) assurer les conditions générales de la reproduction des rapports de force économique : la monnaie, son cours en bourse, l'impôt, le droit, l'éducation, les transports ; b) faire pression sur les classes dominées et organiser le consensus entre elles ; et c) soutenir le commerce extérieur et la protection militaire.

Cependant, le transfert de pouvoir ne se limite pas à soulager les propriétaires des missions liées à leur position de domination : ces derniers doivent dorénavant veiller à ce que l'intérêt public ne soit pas défini par des groupes d'intérêt particuliers de telle manière qu'il leur serait nuisible. Ce qui amène inévitablement à un conflit relatif à la définition du bien commun, entre l'intérêt des propriétaires capitalistes entre eux d'une part et l'intérêt de ces derniers face à celui des classes dominées d'autre part. Ainsi, les uns ont besoin d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, et cherchent à avoir des commandes d'armes par l'État ou encore souhaitent un grand nombre d'infrastructures, d'autres considèrent ces mesures comme des charges inutiles voire une entrave à la libre concurrence. C'est pourquoi le parlement a été mis en place en tant qu'organe politique, afin d'éviter que la définition du bien commun soit posée de façon arbitraire par l'administration étatique ou par quelques forces bourgeoises. Le parlement permet de rendre transparent le processus décisionnel et la prise de décision ; il permet de mettre en place des négociations pour l'avenir en vue de trouver un point d'équilibre entre les différents intérêts, parfois franchement contradictoires, de la classe bourgeoise ; il est possible de revenir sur une prise de décision ; les élections et les coalitions de partis permettent, dans un cadre régulé et de façon temporaire, d'accorder à d'autres groupes d'intérêt une position dominante. Par le biais des partis, il est possible de constituer un personnel politique prévisible, identifiable et responsable politiquement. Un personnel politique capable d'imposer sa volonté face à l'administration, de telle sorte que les compromis, une fois

trouvés par la médiation de l'administration étatique et de l'opinion publique nationale, puissent être reconnus comme l'expression de la volonté générale et être appliqués de façon homogène sur la totalité du territoire de l'État. Ce qui ne va pas de soi car l'unification de l'administration relève elle-même de l'activité politique ; et en de nombreux endroits, des formes particulières de pouvoir et de compromis peuvent émerger et fragmenter l'administration. Pour être clair : ma thèse ne dit pas que la politique démocratique est subordonnée fonctionnellement aux impératifs de la valorisation du capital. Le système fonctionne dans le sens inverse : l'État est la seule et unique forme politique où la classe bourgeoise s'organise en tant que classe dominante. La politique est autonome, et c'est seulement en raison de cette autonomie qu'il est possible pour les forces bourgeoises d'établir une péréquation entre leurs intérêts divergents sans avoir à remettre en question la base commune qui les rassemble, celle-là même qui consiste en l'appropriation de la force de travail des hommes dépendants de leur revenu, de la valorisation et de l'exploitation de la nature, de la domination sexiste et raciste sur les êtres humains.

La démocratie représentative ne doit donc pas être comprise en partant du point de vue du suffrage universel, égalitaire et formel. Elle est le lieu où surgit le conflit fondamental entre l'intérêt général et l'intérêt particulier. Il y a sans cesse eu dans le cadre de ce conflit des tentatives pour l'appropriation du pouvoir d'État au profit de groupes spécifiques, ainsi que pour stopper le processus démocratique. C'est pour cette raison que les bourgeois ont mis en place un grand nombre de forums de discussions regroupant la société civile, de commissions, d'organisations et de réseaux, qui ont pour mission d'observer attentivement l'État et la société civile. Ces dispositifs doivent s'assurer que le processus de reproduction de la société n'est pas perturbé, que l'État n'est pas affaibli, et que les intérêts de chacun sont respectés. En cas de crise, un accord peut être trouvé grâce à la recherche de consensus avec la société civile pour retirer le pouvoir au parlement et le transférer à un appareil particulier de l'État (comme l'armée ou la police) ou à un parti autoritaire (le fascisme) qui infiltre l'État à l'aide de différentes formes de violence civile. Les intérêts d'une partie des classes dominées sont aussi pris en compte dans une telle recherche de consensus afin de pouvoir former des alliances avec les bourgeois. De telles alliances peuvent être particulièrement puissantes et affecter les conditions de travail, les salaires et les transferts sociaux, la consommation, l'éducation, l'ascenseur social, et le droit de regard. L'offre d'emploi dans les services publics représente elle-même un dispositif résultant d'un tel compromis entre classes. La gauche ne doit toutefois pas abandonner le concept de démocratie, du fait de ces différentes configurations historiques. Car même si la classe bourgeoise ne détermine plus ce qui est considéré comme le bien commun, même si la démocratie ne fait plus l'objet d'un compromis entre les différentes fractions des classes dominantes en prenant partiellement en compte

l'intérêt des classes subalternes, il subsistera historiquement pour longtemps encore des conflits entre l'intérêt général et l'intérêt particulier. C'est pour cette raison que l'un des objectifs de Marx était l'instauration du suffrage universel et égalitaire dans toutes les sphères de la société.

La signification du concept de démocratie ne devrait plus se limiter au simple droit de regard des classes dominées sur la prise de décision des classes dominantes. Elle doit changer et signifier le gouvernement des hommes et des femmes librement associés par eux-mêmes.

Les crises de la démocratie et la situation actuelle

La démocratie parlementaire et représentative ne connaît aucun répit. Régulièrement, elle traverse des situations difficiles, car, régulièrement, des groupes isolés de la bourgeoisie et leurs porte-parole remettent en question les processus de négociation complexes parce qu'ils restreindraient leur future liberté de décision. Dans la brève histoire de la démocratie parlementaire, bien qu'elle n'ait pas connu (au sein des pays membres de l'OCDE) de grandes ruptures depuis la Première Guerre mondiale, ou plutôt surtout depuis la Deuxième Guerre mondiale, des crises de la démocratie apparaissent toujours et encore. Il y a eu des crises majeures, tels que les régimes fascistes qui restent une exception, ou les dictatures militaires. À un niveau plus faible de menace, les mécanismes démocratiques sont sapés voire menacés dans des cas particuliers, comme dans celui de l'état d'urgence, de l'abrogation des droits du citoyen par l'interdiction d'exercer des métiers, par des opérations secrètes (constitution de fichiers, chantages, tentative de délit voire tentative d'assassinat, centres de détention secrets), de provocations policières, de mesures de surveillance de membres d'un parti ou de publications ainsi que dans le cas de mesures policières (zones interdites pour les manifestations, obligation de s'identifier pour les manifestants), de surveillance des espaces publics, à travers la corruption et des réseaux de pouvoir informels ou secrets (la « Loge P2 » en Italie ou l'« État profond » en Turquie). Au niveau de la société civile, des forces antidémocratiques se constituent, tels que des droites ou des partis populistes de droite, des journaux, des maisons d'édition, des groupes de musique ou encore des groupuscules et bandes potentiellement violents. C'est pourquoi les démocraties connaissent constamment des crises ; seule leur nature varie.

Il existe en fait aussi une forme de discours rassurant autour de la démocratie parlementaire, emportant la conviction de la bourgeoisie, selon lequel, malgré l'existence d'alternatives bourgeoises et autoritaires à la démocratie, cette dernière représente la moins mauvaise forme politique. Les différentes fractions ont bien conscience qu'aucune d'entre elles ne peut prétendre durablement à un pouvoir si elle projette d'occuper durablement les institutions

politico-étatiques en vue de servir ses seuls intérêts. La vérification historique et empirique les conforte dans leur position, qui consiste à considérer que les décisions prises au niveau parlementaire, en prenant en compte des intérêts divers et variés, reposent par conséquent sur la recherche de compromis et le croisement d'un grand nombre d'informations. Il est aussi possible de revenir sur des décisions en cas de doute et d'éviter ainsi les obstacles et les mobilisations allant à l'encontre d'une mise en application (ce fut le cas de l'Allemagne lors du virage politique dans le domaine du nucléaire après l'accident de Fukushima). *De facto*, l'effort dépensé pour prendre une décision contribue en outre à rendre ces prises de décisions potentiellement plus durables, plus efficaces et à générer moins d'opposition. Ceci est également valable pour les classes dominées. Ces dernières sont intégrées dans les processus décisionnels ; leurs représentants sont impliqués dans un vaste réseau d'organes participatifs (parlement, radio, sécurité sociale, centres d'emploi, organes décisionnels au niveau des entreprises ; initiatives citoyennes, organisations non gouvernementales) ; leurs intérêts sont pris en compte (salaires et garantie de l'emploi, temps de travail, sécurité au travail, formation, déclaration d'engagement dans le cadre de conventions collectives).

Cette prise en compte des classes dominées implique des concessions de la part de la classe bourgeoise et ne diminue pas seulement les marges de manœuvre décisionnelles, mais limite également le pouvoir de disposer de la richesse sociale.

Le néolibéralisme peut être envisagé comme une stratégie qui serait d'une part le déclencheur d'un vaste compromis entre classes, incarné et organisé par les institutions parlementaires et démocratiques, et d'autre part le retour sur les concessions faites aux classes sociales dominées – ou leur prise en compte de façon sporadique et souple. Ceci a été rendu possible, dès les années 1970 et plus encore dans les années 1990, à travers la délocalisation de la production vers l'est et le sud de l'Europe ainsi que vers l'est et le sud de l'Asie, à travers l'existence d'une main-d'œuvre hautement qualifiée en raison de l'immigration et d'un fort taux de chômage – ce qui a permis d'exercer une pression énorme sur les salaires et les acquis sociaux dans le cadre desquels les salariés dépendants de leur revenu sont obligés de travailler. Le compromis de classe issu du fordisme a été attaqué plus ou moins durement et disloqué, tout comme l'État-providence hérité de la période d'après-guerre sur lequel repose ce compromis. Colin Crouch (2008) a développé la notion très controversée de « post-démocratie ». Bien qu'il ait ainsi décrit avec justesse certains phénomènes, cette notion n'explique pas complètement la réalité. Crouch désigne sous ce terme le fait qu'en dehors de la tenue des élections, la majorité des citoyen-ne-s est cantonnée à un rôle passif, pendant que la politique réelle est menée, derrière des portes verrouillées, par des gouvernements élus et des élites au profit de l'économie ; ce qui engendre lassitude, frustration,

et désillusion parmi les électeurs. À peine trouvons-nous dans cette critique, aussi juste soit-elle, de nouvelles caractéristiques, ces tendances pourtant sans cesse observées depuis des décennies. Elles ne sont pas anodines, mais en disent peu sur la situation particulière actuelle. Là-dessus vient s'ajouter le fait que la critique de Crouch sous-tend un effet qui désamorce toute réponse proactive possible¹. Car si des critiques similaires formulées dans les années 1960 – comme nous pouvons les retrouver chez Johannes Agnoli ou Jürgen Habermas – ont réussi à donner une impulsion afin de revitaliser la démocratie, elles rendent en même temps les réflexions de Crouch problématiques, en ce sens que ce dernier voit dans l'évolution actuelle une forme de déclin inévitable de la démocratie : selon lui, nous toucherions à la fin de la parabole de la démocratie en tant que système politique (*ibid.*, 30), l'avènement post-démocratique étant un phénomène irréversible. Crouch ne plaide pas, ici, pour une refonte complète du projet démocratique – qui irait bien au-delà d'un simple renouvellement de la démocratie politique, et qui reconsidérerait la cohésion sociale et le rapport à la nature. Au mieux, il voit la possibilité de ralentir quelque peu l'évolution négative actuelle.

Il n'existe pas une tendance séculaire vers la démocratie comme il n'existe pas une tendance vers l'émergence de crises, mais plutôt des cycles de démocratisation et de crises. Ces crises de la démocratie prennent des formes particulières et sont étroitement liées aux caractéristiques spécifiques de la socialisation capitaliste concrète et des compromis entre les différents groupes et classes sociales. Ce qui est propre à la crise démocratique de notre époque est, d'une part, le démantèlement du compromis fordiste et, d'autre part, l'avènement du régime d'accumulation dominé par la finance. Ceci résulte de la crise de la suraccumulation de plus en plus visible depuis les années 1970, à savoir l'existence d'une surcapacité de production et l'accroissement des difficultés à investir les grandes quantités de capitaux dont la valeur devait être protégée des tendances inflationnistes (résultant directement des conflits salariaux) pour maximiser les profits. C'est dans les années 1990 que le régime d'accumulation dominé par la finance a été rendu visible par la part grandissante de l'industrie financière dans la création de richesses et de profits, notamment à travers le *Shareholder-Value* – c'est-à-dire le contrôle d'entreprises par des investisseurs institutionnels, la valorisation des entreprises par une augmentation proportionnelle des profits également réalisés *via* des transactions financières. Ce phénomène a été rendu possible par une vague de privatisations des biens publics et de dérégulations concernant en premier lieu les marchés financiers et créant de nouveaux modèles d'affaires pour les investisseurs.

Ce régime d'accumulation nous a menés à la crise dramatique de 2007-2008, crise du mode de production capitaliste et de la construction sociale bourgeoise. Depuis, il y a eu une suite abondante de mesures d'urgence et de pratiques étatiques exceptionnelles. David Harvey parle ainsi d'un coup

d'État du monde financier, dont les États-Unis auraient été le théâtre en 2008, quand le secrétaire au Trésor Henry Paulson suggéra d'investir des centaines de milliards de dollars américains provenant de fonds publics afin de racheter les actifs toxiques et de sauver ainsi la solvabilité des banques. D'une façon similaire, des mesures identiques ont été prises en Allemagne. En octobre 2008, après seulement quelques jours de débats parlementaires, des fonds spéciaux ont été débloqués afin de stabiliser les marchés financiers. De fait, une poignée de personnes bénéficièrent du droit de décider de l'utilisation de fonds publics à hauteur de 500 milliards d'euros qui ont servi à sauver les banques. Cet organe appelé Conseil de pilotage (*Lenkungsrat*) n'était en outre pas responsable devant le parlement, ce qui *de facto* limitait les compétences budgétaires du parlement et actait d'une certaine manière une forme de gouvernement d'urgence (voir à ce sujet Demirović 2009).

La logique de l'état d'urgence a déterminé les actions du gouvernement allemand, de l'Euro-groupe, tout comme celles de la Commission européenne. Elle a permis de développer tout un éventail de mécanismes qui n'étaient pas prévus dans les traités et les procédures de l'UE. Ainsi, la politique d'austérité a été imposée à la Grèce par la « Troïka » regroupant l'UE, la BCE et le FMI. Des gouvernements expérimentaux ont été mis en place en Grèce et en Italie avec Loukás Papadímios et Mario Monti, qui ont remplacé provisoirement les gouvernements élus démocratiquement. Le nouveau Premier ministre grec Papadímios, en tant qu'ancien président de la Banque centrale grecque, porte la responsabilité de la falsification des statistiques du pays qui a permis à la Grèce d'intégrer la zone euro ; de son côté, le Premier ministre italien Monti, après son retrait en tant que Commissaire européen à la Concurrence, était également en fonction en tant que conseiller auprès de Goldman Sachs. Mario Draghi, le président de la BCE, était responsable de l'implantation européenne de Goldman Sachs. Jörg Asmussen, responsable actuel de la gestion de la crise au sein du directoire de la BCE, a été pendant longtemps le secrétaire d'État du ministère fédéral des Finances allemand et membre du Conseil de pilotage des fonds de sauvetage des banques ; il a joué un rôle de premier plan dans le développement d'une législation favorable aux marchés financiers (autorisation des *Hedge Funds*) et dans la mise en place d'un *lobbying* actif allant dans ce sens. À l'instar des États-Unis, la gestion de la crise dans l'Union européenne est menée largement par des personnes qui sont étroitement liées à l'industrie financière et qui veillent sans aucun doute à ce que la régulation reste faible voire défailante afin de servir les intérêts des propriétaires d'actifs – c'est-à-dire que la valeur de leurs actions et la stabilité des taux soient garanties ou, en d'autres termes, que la dynamique à l'origine des crises ne soit pas traitée par des mesures appropriées mais que, au contraire, en réponse à ses objectifs irréalistes, l'État social continue d'être démantelé et l'exploitation des travailleurs salariés amplifiée. Fin 2011, la tentative de l'ancien Premier ministre grec

Papandréou de soumettre à un référendum les accords conclus avec la Troïka en matière d'austérité a été ainsi considérée comme parfaitement inacceptable par les classes dominantes. L'Allemagne a proposé de nommer un commissaire pour veiller à la bonne application des accords d'austérité en Grèce ; des rumeurs ont d'ailleurs couru à ce sujet comme quoi des technocrates de l'UE, ainsi que le gouvernement allemand, auraient envisagé la mise en place d'une dictature militaire dans ce pays. L'octroi d'un crédit de 130 milliards d'euros à la Grèce mi-février dernier était conditionné, entre autres, par l'instauration d'un compte bloqué échappant au contrôle de la Grèce. Les parlements et les peuples ont donc été largement tenus à l'écart des processus décisionnels. Les décisions portant sur le pacte financier de janvier 2012 (réduction du déficit et de la dette, sanctions automatiques, programme d'ajustements structurels, qui visent en premier lieu les droits sociaux des salariés) ont été prises par un accord intergouvernemental en dehors du cadre juridique communautaire et des procédures liées. De cette façon, les négociations liées aux traités, les décisions et leur mise en œuvre ont été faites en grande partie en dehors des processus démocratiques et du contrôle public.

La gestion de crise est pilotée par les représentants des propriétaires d'actifs, qui continuent de mettre en application leurs mesures à travers une série d'opérations relevant de l'état d'urgence. L'État formel, démocratique et parlementaire n'est cependant ni supplanté, ni remplacé, comme cela a pu être le cas avec des régimes ayant adopté des formes inhabituelles, mais serait plutôt complété par une sorte de régime d'urgence agissant en parallèle. Mais depuis, même au sein de la bourgeoisie, certains éprouvent manifestement un malaise à l'égard de ce type de régime qui dérange et choque. « Au niveau européen, des comités *ad hoc* et des institutions opaques, qui peuvent disparaître du jour au lendemain, votent, lors de réunions nocturnes, le déblocage de milliards d'euros. Dans ce but, des cabinets d'experts, qui ont été appelés à se former, ont pris les rênes en Italie et en Grèce bien que leur légitimité politique soit fragile et douteuse. En effet, les élections et référendums ne sont bien vus nulle part, car la démocratie prend du temps ; or le temps c'est de l'argent, et de l'argent il n'y en a jamais assez » (*Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 5.3.2012).

De telles pratiques liées à l'état d'urgence, qui contournent la démocratie, viennent s'inscrire dans un contexte précis caractérisé par des dynamiques hostiles à la démocratie. L'Église catholique joue un rôle problématique dans la culture populaire d'une partie des peuples : elle combat l'avortement et l'homosexualité ; en Espagne, l'Église est étroitement liée au Parti Populaire qui est, quant à lui, clairement opposé à un travail d'introspection sur le passé. Cela vaut également de façon similaire en Hongrie où la tradition fasciste, bien que prégnante dans le pays, reste largement ignorée au nom de la lutte menée contre le totalitarisme. Même s'il ne s'agit pas de l'Europe, les pra-

tiques autoritaires aux États-Unis ne sont en aucun cas négligeables : la lutte des républicains contre l'avortement, leur combat contre l'État social, contre l'assurance-maladie, ou encore contre les pensions de retraite. Il faut aussi mentionner le fait que, comme auparavant, Guantánamo existe toujours ; ce centre de détention où les détenus, aussi appelés les « combattants ennemis », n'ont aucun droit. Rappelons aussi le fait tout aussi grave du « National Defense Authorization Act » signé par le Président Obama en décembre 2011, qui permet aux militaires d'incarcérer n'importe quel citoyen américain suspecté de terrorisme pour une période illimitée, sans qu'il y ait de contrôle judiciaire.

Les manifestations qui ont lieu dans certains pays n'ont eu jusqu'à présent qu'une portée limitée. Toutes ces manifestations grecques, italiennes, espagnoles ou portugaises sont dirigées contre les gouvernements nationaux. Le risque d'un retour à un nouveau nationalisme est réel. Face à cette situation, il est nécessaire d'avoir des discussions politiques coordonnées au niveau européen, comme dans le fait Attac, des formes de protestations communes *via* des mouvements sociaux (comme au mois de mai 2013 à Francfort) ou encore par les syndicats européens. Et ceux issus des classes laborieuses ou de la petite bourgeoisie qui pourraient penser que les mesures d'austérité pourraient les épargner se trompent. Ces politiques vont surtout participer à la détérioration de l'économie. En effet, le modèle allemand (orientation de l'économie vers l'exportation, bas salaires, réduction de la dette, politique d'austérité) n'est pas transposable partout. Pour la préservation et le renforcement de la démocratie, il est nécessaire d'exiger des droits démocratiques non seulement au niveau national, mais aussi au niveau européen ; de renforcer le débat à ce niveau et de plaider en sa faveur. Depuis longtemps, la démocratisation de l'Union européenne est indispensable. Cette démocratisation ne doit pas se limiter au seul renforcement du parlement et à l'éveil d'une opinion publique européenne. Il est autrement plus important de considérer, outre la démocratisation de la vie quotidienne dans toutes ses dimensions, la démocratisation de l'économie, c'est-à-dire dans les rapports au travail, les fonctions d'investissement des entreprises ainsi que la démocratisation du crédit. Une telle démocratisation ne peut advenir que dans le cadre d'un socialisme démocratique. ■

Bibliographie

- Demirović, Alex (2009) : « Kehrt der Staat zurück ? Wirtschaftskrise und Demokratie », in : *Prokla* 157, Nr. 4, Dezember 2009.
- Demirović, Alex (2011) : « Ökonomische Krise – Krise der Politik ? », in : Alex Demirović, Julia Dück, Florian Becker, Pauline Bader : *VielfachKrise. Im finanzmarktdominierten Kapitalismus*, Hamburg 2011.
- Poulantzas, Nicos (1976) : « Les transformations actuelles de l'État », in : ders. (Hrsg.) : *La crise de l'État*, Paris.

Streeck, Wolfgang (2011) : « Die Krisen des demokratischen Kapitalismus », in : *Lettre internationale* 95, Winter 2011.

Note

- 1) NDT : *passivierend* n'a pas d'équivalence en français. Il faut comprendre le terme sous son acception issue du champ de la recherche linguistique, c'est-à-dire qui rend passif, dans le sens qu'il n'y a rien à faire contre le processus de démantèlement démocratique.